

CONSEILS AUX PARENTS D'ÉLÈVES DU 2ND DEGRÉ

Comment agir dans le contexte inédit de la crise
sanitaire et accompagner au mieux son(ses)
enfant(s) dans le cadre de l'enseignement
à distance



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Créer les bonnes conditions de la mise en œuvre temporaire de l'enseignement à distance et accompagner au mieux les apprentissages

ENCOURAGER ET RASSURER

- **La première suggestion est d'adopter une attitude** bienveillante afin que cette période d'enseignement à distance soit un moment où les enfants prennent plaisir à travailler et à apprendre.
- **Les enfants sont préoccupés par cette crise, se posent de nombreuses questions.** Les écouter, trouver avec eux des réponses exactes à leurs interrogations, les faire participer à une recherche en consultant des sources d'information fiables et adaptées ou en contactant leurs enseignants, par exemple leurs professeurs principaux, sont autant d'actions à engager afin qu'ils traversent le mieux possible cette période.
- **Les enfants peuvent avoir également l'impression d'être en vacances ; c'est pourquoi l'organisation et le maintien des liens avec-l'établissement sont essentiels.** L'élève à la maison continue à travailler devant son ordinateur, sa tablette, son cahier ; il n'est pas seul mais en lien avec les enseignants, les camarades qui peuvent aider et restent en contact (téléphone, courriel, espace numérique de travail (ENT), plateforme d'échange, classes virtuelles, ou toute autre solution qui a été choisie par l'équipe pédagogique).
- **L'enseignement à distance est pris en charge par les enseignants.** Les parents ou un membre de la fratrie, dans la mesure du possible, peuvent aider les enfants à s'organiser, à planifier, à utiliser les outils numériques, à mettre en œuvre le travail et les consignes données par les enseignants.

FIXER ENSEMBLE LES REGLES POUR VIVRE ET TRAVAILLER A LA MAISON

- **Un dialogue et de bonnes conditions de travail, dans un environnement aussi calme que possible** facilitent la mise en place de cette nouvelle forme de travail personnel.
- **On établit les modalités du cadre du travail scolaire**, en distinguant les temps liés aux apprentissages des temps récréatifs :
 - **Un cadre de travail raisonnable et négocié**, qui dépend de l'âge de l'élève (*combien d'heures par jour, comment et où travailler ? ...*). **On se fixe des repères.**
 - **Avec un usage raisonné des objets numériques** (tablette, télévision, téléphone portable) qui peuvent être utilisés comme outils de recherche de ressources en ligne en fonction des besoins.

AIDER SON ENFANT A S'ORGANISER

L'équipe pédagogique contribue à rythmer le travail et à fixer des échéances. Si les parents le souhaitent ou le peuvent, ils pourront aider l'élève à s'approprier ce nouveau rythme et cette nouvelle organisation de travail.

→ L'organisation du temps :

Il est possible de prendre appui sur l'emploi du temps habituel de la classe et de s'en inspirer pour construire celui du travail à la maison.

→ Le cahier de textes :

- **Les parents consultent le cahier de textes avec leurs enfants** pour s'informer de ce qui a été déjà fixé par les enseignants (activités, plan de travail, ...). Par la suite, on y inscrit les nouvelles tâches à faire, on suit l'avancée du travail ensemble.
- **Ce travail de planification et d'anticipation est à faire avec le plus de régularité possible** en lisant également ensemble les messages des enseignants, en se connectant à l'Espace numérique de travail (ENT) de l'établissement, ou aux ressources proposées par le Cned (<https://college.cned.fr> ou <https://lycee.cned.fr>)

Penser les temps éducatifs de la journée et de la semaine

AIDER SON ENFANT A DIVERSIFIER SES ACTIVITES

Le dispositif Cned ou les ressources fournies par l'enseignant, vont permettre aux élèves de poursuivre et consolider leurs divers apprentissages.

- **Pour accompagner le travail pédagogique à accomplir**, les parents peuvent poser des questions, aider à réfléchir, à chercher, encourager, aider à persévérer.
- **Les activités de loisir ont bien sûr aussi une valeur éducative** : lectures, vidéos, notamment en langues vivantes étrangères, jeux de société, etc.

AIDER SON ENFANT A APPRENDRE

La mise en place de l'enseignement à distance peut être l'occasion d'accompagner les enfants dans des apprentissages plus transversaux :

- **Les aider à apprendre** une leçon ou le contenu d'un cours, c'est leur fournir de l'aide méthodologique pour mieux comprendre et mémoriser : leur poser des questions afin qu'ils construisent des réponses en utilisant les leçons, les amener à faire des liens entre les différents cours, entre leçons et exercices, faire répéter, poser des questions, ...
- **Les amener à expliquer** comment ils ont organisé leur travail, c'est accompagner le développement de l'autonomie et de la responsabilisation.
- **Les inciter à raconter** un point qui les a intéressés dans le travail de la journée, à partager leur ressenti sur un livre lu seul ou avec les camarades de classe.
- **Les encourager à écrire**, notamment à destination de leurs enseignants, de leurs camarades permet de mobiliser leurs connaissances et de maintenir les liens.